

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « la 3e dose de vaccin à Saint-Josse » au Conseil communal du 13 octobre 2021

La presse, récemment, nous informait dans un communiqué de la Commission communautaire commune (Cocom) que les Bruxellois de 65 ans et plus ont pu, dès le lundi 4 octobre dernier, se présenter dans un point de vaccination pour recevoir leur dose de rappel de vaccin contre la Covid-19.

En effet, à partir du lundi 11 octobre, c'est-à-dire avant-hier, 128.000 Bruxellois complètement vaccinés ont dû recevoir une invitation à se faire vacciner notamment les personnes de 85 ans et plus et par la suite les tranches d'âge plus jeunes.

De plus, le Communiqué de la Cocom précise qu'outre les 4 centres de vaccination de Forest, Molenbeek, Pachéco et Woluwe-Saint-Pierre, les Bruxellois pourront également se rendre dans un Vacci-Bus, une antenne locale de vaccination, chez leur médecin, dans certaines maisons médicales et dans certains hôpitaux s'ils participent à la vaccination.

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Qu'en est-il de la situation à Saint-Josse? Auriez-vous des précisions à nous apporter à ce sujet?
- De quelle manière et selon quelles modalités, procédez-vous pour cette troisième dose ? Quel type de vaccin est proposé à la population tennodoise ?

Je vous remercie d' avance pour vos réponses.

Bons d'achat en vue de soutenir les commerces locaux durant la période de lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 ; interpellation introduite par Mme Elodie Cornez, Conseillère communale.

M. le Bourgmestre,
Cher M. Kir,

M. le Président,
Cher M. Medhoune,

M. le Secrétaire communal,
Cher M. Neve,

Lors du Conseil du 23 juin 2021, répondant à une de mes questions, le Collège nous a indiqué que les bons d'achat en vue de soutenir les commerces locaux pourraient encore être distribués aux habitants et habitantes jusque fin septembre.

Lors de ce même conseil, il nous avait été indiqué qu'approximativement 11.000 bons d'achat avaient été distribués en juin.

Le mois de septembre étant terminé, pourriez-vous nous indiquer combien de bons d'achat ont été distribués en tout?

Combien de bons d'achat n'ont pas été distribués?

Suite aux demandes répétées du groupe Ecolo-Groen que les bons non-distribués soient remis aux personnes les plus précaires dont notamment les bénéficiaires de l'aide médicale d'urgence, lors du Conseil du 23 juin 2021, le Collège s'était engagé à remettre ces bons non distribués au CPAS. Cela a-t-il été fait?

A quel public ces bons remis au CPAS seront-ils remis?

Cordialement,

Elodie Cornez
Conseillère communale Ecolo-Groen
Rue Traversière 98
1210 Saint-Josse-ten-Noode